

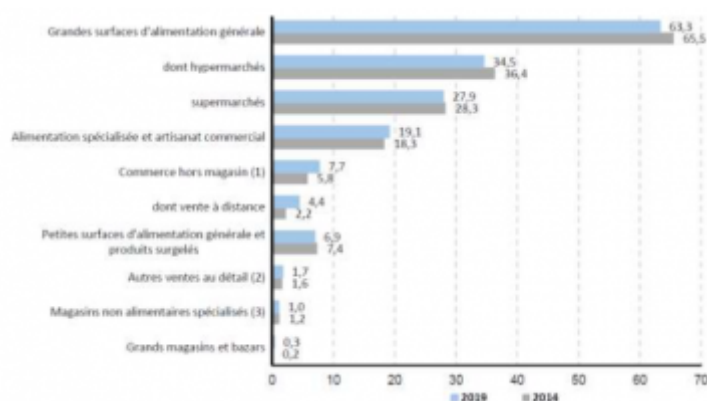
Un rapport sur le commerce en ligne et le développement durable

20 avril 2021

Le Conseil général de l'environnement et du développement durable, France Stratégie et l'Inspection générale des finances ont publié en février un rapport visant à orienter le commerce en ligne vers une durabilité accrue. En effet, la logistique du e-commerce a des conséquences environnementales et sociales que les auteurs analysent et recommandent d'atténuer grâce à une série de propositions.

La première partie fait un bilan du développement du e-commerce et de ses conséquences pour le commerce en général. Ce canal de commercialisation est en très forte hausse, passant de 31 à 112 milliards d'euros de chiffre d'affaires entre 2010 et 2020, soit une croissance moyenne annuelle de 14 % contre seulement 1,4 % pour le commerce en magasin sur la même période. Les acheteurs s'en disent satisfaits à 94 %. Par ailleurs, le commerce alimentaire est beaucoup moins concerné que celui d'autres secteurs : la vente en ligne représente 4,4 % des transactions en 2019, avec cependant un doublement en 5 ans.

Évolution de la part de marché des produits alimentaires (en %) par forme de vente sur la période 2014-2019



Source : Insee

La deuxième partie du rapport détaille les conséquences environnementales et sociales du e-commerce. La logistique reste très pénalisante, avec des transports encore peu décarbonés et des entrepôts pouvant, dans une moindre mesure, participer à l'artificialisation des terres. Ces entrepôts représentent en moyenne moins de 1 % des 23 000 ha de surfaces artificialisées annuellement sur la période 2006-2016. Par ailleurs, les emplois créés par le e-commerce s'exercent souvent dans des conditions difficiles, en entrepôt ou dans le transport du dernier kilomètre, avec des risques sur leur pérennité du fait de l'automatisation et de la robotisation. Cependant, dans le secteur alimentaire (figure ci-dessous), les magasins spécialisés et petites surfaces ont connu des hausses d'emploi sur la période 2010-2018 (respectivement + 18 et + 47 %), contrairement aux grandes surfaces (emploi stable) et aux magasins non alimentaires non spécialisés (- 2 à -13 % selon le secteur). Dans le cas des grandes surfaces, précisons que, après une hausse de 2010 à 2012, l'emploi a ensuite diminué de 5 % entre 2012 et 2018.

Évolution du nombre d'entreprises et de salariés entre 2010 et 2018

Secteur d'activité	Evolution du nombre d'entreprises	Evolution du nombre d'ETP salariés	Variation du nombre d'ETP salariés
Commerce en magasin	12 %	5 %	63 385
Commerce alimentaire en magasin	17 %	6 %	44 571
Alimentation spécialisée et artisanat commercial	11 %	18 %	32 150
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	34 %	47 %	14 757
Grandes surfaces d'alimentation générale	33 %	0 %	-2 336
dont supermarchés et magasins multicommerces	35 %	-3 %	-6 391
dont hypermarchés	22 %	1 %	4 055
Commerce hors magasin	42 %	-5 %	-2 805
dont e-commerce	109 %	18 %	2 445

Source : CGEDD – France Stratégie – IGF (données FARE – extraits CEP)

Lecture : le commerce « hors magasin » inclut les activités alimentaires et non alimentaires.

La dernière partie présente une stratégie globale, à destination des pouvoirs publics, avec 15 propositions à mettre en œuvre aux niveaux européen, national et local. L'intégration de la logistique dans les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), ainsi que la création de « conférences annuelles régionales de la logistique », sont ainsi préconisées.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : [CGEDD](#)